

L'EXPLOITATION

Entretien

Avant de procéder à l'entretien, il importe de faire une inspection du site pour déterminer les travaux à réaliser.



FICHE D'INSPECTION

Pour s'assurer de l'état sécuritaire du véloparc et de ses constituants, il faut procéder à des inspections de manière régulière et les consigner. La grille suivante recommande la fréquence selon le type d'éléments et peut être utilisée pour consigner les entretiens. Toute autre solution (en ligne, avec photos, au moyen d'une application) peut être envisagée, selon l'aisance des intervenants avec la technologie.

Le but est de consigner les vérifications pour pouvoir démontrer que tout a été fait pour rendre les installations sécuritaires, en cas de poursuite découlant d'un éventuel accident.

| ÉLÉMENT À INSPECTER | | AVANT L'OUVERTURE DE LA SAISON | MENSUEL | HEBDOMADAIRE | JOURNALIER | FAIT PAR | DATE |
|---|------------------------------------|--------------------------------|---------|--------------|------------|----------|------|
| LE SITE | État général du site | X | X | X | | | |
| | État et entretien des équipements | X | X | X | | | |
| Signalisation | | | | X | | | |
| Vérification de la surface de roulement | | | | X | | | |
| Nettoyage des débris | | | | | X | | |
| LE PARCOURS | Inspection des virages | | | X | | | |
| | Inspection des sauts | | | | X | | |
| | Inspection des obstacles | | | X | | | |
| | Inspection des zones de dégagement | | | X | | | |
| | Fonctionnement des objets mobiles | | | X | | | |

LES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN

Pour faciliter l'entretien, il est idéal d'entreposer les outils à proximité, ce qui simplifie les opérations. Il est également recommandé de déterminer les tâches de chacun (municipalité, club, etc.) et les meilleures périodes pour les accomplir.

Selon les horaires de fréquentation de la clientèle (pour ne pas brimer les utilisateurs en fermant le véloparc durant une période propice à la pratique, ou encore en faisant un entretien JUSTE AVANT la grosse période d'utilisation), il faudra planifier l'entretien, par exemple, l'arrosage et le compactage des formes de terre pour leur redonner du lustre.

Les actions suivantes doivent toujours faire partie du processus d'entretien :

- Consigner les tâches d'entretien effectuées (quoi/quand/par qui);
- Fermer les installations lorsqu'elles sont détrempées et partager l'information (sur le site au moyen de signalisation et sur les médias sociaux pour éviter des déplacements inutiles aux adeptes);
- Tenir un journal d'inspection et d'entretien.

Activités d'entretien à la fonte des neiges et avant la haute saison

- Nettoyage général du site (corvée publique?);
- Nettoyer les drains (surface et souterrains);
- Redonner leur forme aux éléments en terre et inspecter et réparer ou reconstruire, au besoin, ceux en bois ou en asphalte.

En cours de saison

Fermer les installations lorsque la piste est détrempée permet d'allonger la durée de vie des équipements et assure la sécurité des usagers. Il est suggéré d'indiquer les conditions de fermeture sur la signalisation ainsi que de disposer de signalisation temporaire indiquant la fermeture et sa raison lors des journées où la piste est fermée.

Important

Pour les sauts dont la zone d'appel (*tremplin*) est faite de terre battue, une bonne pratique dans le milieu est de les couvrir avec des tapis ou des toiles dans les plages horaires où les sauts ne sont pas utilisés ou lors d'intempéries pour conserver la forme des zones d'élan (*tremplin*) et pour contrer l'érosion causée par les précipitations.

Pour l'ensemble du site :

- Nettoyage constant;
- Arroser et compacter les éléments en terre battue, au besoin :
 - priorité aux sauts, virages et rouleaux.
- Entretien soutenu lors d'événements (avec la collaboration des organisateurs);

Pour les surfaces en terre battue :

- Arrosage;
- Compaction;
- Réfections mineures
- Corrections aux formes des éléments;
- Désherbage de la bande de roulement;
- Nettoyage des drains;
- Tonte de la pelouse;

Pour les surfaces en asphalte :

- Nettoyage (balai);
- Peinture, au besoin (si la piste a été peinte);

Pour les surfaces de bois ou de béton (modules pour les parcours de sauts ou un parcours de slopestyle) :

- Désignation d'une personne (comme dans les parcs de planche à neige) qui veille à l'entretien continu des surfaces;
- Inspection quotidienne des modules;
- Balayage des modules lors de l'inspection pour enlever la terre accumulée (et pour rétablir la traction optimale sur les modules).

À la fin de la saison

- Souffler les feuilles;
- Nettoyer les drains;
- Installer les panneaux de fermeture



| ÉLÉMENT À INSPECTER | | MENSUEL | HEBDOMADAIRE | JOURNALIER | AU BESOIN | FAIT PAR | DATE |
|---------------------|---|---------|--------------|------------|-----------|----------|------|
| LE SITE | Nettoyage du site | | | X | | | |
| | Vider les poubelles | | | X | | | |
| | Inspecter la signalisation | X | | | | | |
| LE PARCOURS | Réparer la surface de roulement | | | | X | | |
| | Évacuer les débris | | | | X | | |
| | Rétablir les virages | | | | X | | |
| | Arroser, refaçonner et couvrir les sauts de terre (la nuit) | | | X | | | |
| | Réparer les obstacles | | | | X | | |
| | Dégager les zones de dégagement | | | X | | | |
| | Réparer les objets mobiles | | | | X | | |